

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3/2024/0003/157 du 25 novembre 2024 du **Ministre du Travail** accorde à la société SWEET & SLIM SARL l'exploitation d'une boulangerie et pâtisserie à Grass, 7, rue Charles Kieffer.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Les publications, le cas échéant, reprises dans l'autorisation précitée sont accessibles sur le site internet de l'Inspection du travail et des mines sous :

<https://itm.public.lu/fr/securite-sante-travail/etablissements-classes/conditions-types.html>

pour le Collège des bourgmestre et échevins


Sammy Wagner
Bourgmestre




Alex Folscheid
Secrétaire communal

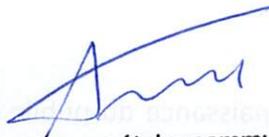
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du - 4 DEC. 2024

Steinfort, le - 4 DEC. 2024



Le bourgmestre



Le secrétaire communal